

Location clubhouse / terrains TC Schlossmatte

Nom de l'organisation / association : _____

Personne de contact :

Prénom, Nom _____

Rue, No. _____

PLZ, Ort _____

Email/ Téléphone _____ / _____

Le clubhouse et les courts du Tennis Club Schlossmatte peuvent être loués pour les prix forfaitaires suivants, indépendamment de la durée (mais au maximum 1 jour) :

- 200 CHF Membres du club (clubhouse + environs, en option également les courts)
- 500 CHF Externes (clubhouse + environs, en option également les courts)
- 60 CHF / h Supplément professeur de tennis / h (nombre d'heures : _____)

Un dépôt de 200 CHF est obligatoire. Si tout est en ordre, il sera remboursé après la location.

Le nettoyage du clubhouse est inclus pour une durée de 2,5h : voir les détails au verso.

Date : _____ Durée : De _____ h à _____ h
Location du terrain : De _____ h à _____ h

Par leur signature, les locataires s'engagent à respecter les règles mentionnées au verso. Le TC Schlossmatte s'engage à offrir les prestations mentionnées au verso pour la durée convenue.

TC Schlossmatte

Locataire

Nidau,

Nidau,

Adresse TC Schlossmatte:

Tennisclub Schlossmatte
Schloss-Strasse 29
2560 Nidau
www.tcschlossmatte.ch

eBanking-Adresse:

Tennisclub Schlossmatte Biel
IBAN: CH62 0900 0000 2500 3001 3

Paiement via Code QR eBanking:



Contact:

Luc Nyffenegger (Responsable locations)
+41 78 894 80 27
luc.nyffenegger@tcschlossmatte.ch

Location clubhouse / terrains TC Schlossmatte

Les conditions et règles suivantes s'appliquent :

- Il n'existe pas de droit fondamental à la location d'un clubhouse ou d'un court. Le comité du TC Schlossmatte donne son accord après réception de la demande, pour autant que le clubhouse ou les places puissent être mis à disposition à la date concernée.
- La confirmation est donnée dès que le montant de la location a été versé. La clé (pour l'accès aux installations) est soit remise personnellement, soit envoyée par la poste. La clé doit être déposée au clubhouse après l'événement (les instructions suivent). La perte de la clé entraîne le paiement d'un dédommagement de 40 CHF au TC Schlossmatte.
- Certaines restrictions sont possibles (par exemple, si les 4 courts ne peuvent pas être loués ou si le clubhouse est utilisé par des membres du TC Schlossmatte pour le jeu).
- Les membres du TC Schlossmatte présents doivent être pris en compte dans tous les cas.
- Si des haut-parleurs sont utilisés, le règlement de police de la ville de Nidau doit être respecté (dispositions relatives à la protection contre le bruit). A partir de 22 heures, il faut renoncer à la musique forte en plein air. Pendant la journée, il faut tenir compte des membres du club présents. Le volume sonore ne doit pas dépasser un niveau supportable (pas de nuisance pour les joueurs, les riverains, etc.). Les membres du comité directeur peuvent à tout moment ordonner une réduction du volume sonore.
- Tout dommage ou perte de matériel pendant l'événement doit être signalé au comité directeur ; les locataires sont responsables des dommages.
- Le clubhouse et les installations doivent être fermés à clé après la période de location, toutes les lumières doivent être éteintes.
- Le parking pour voitures devant le clubhouse est payant (il est contrôlé assez fréquemment par Securitas). Les motos et les vélos peuvent être garés sur notre terrain à l'endroit prévu à cet effet gratuitement. Le dimanche, la zone bleue le long de la Dr. Schneiderstrasse est gratuite.
- Il est strictement interdit de fumer dans le clubhouse et sur les terrains. Il est permis de fumer sur le pourtour, des cendriers sont à disposition et doivent être nettoyés après l'événement.
- Si l'événement doit être annulé pour une raison quelconque, le TC Schlossmatte doit en être informé au plus tard la veille. Dans ce cas, le forfait de location est intégralement remboursé.
- Dans la mesure du possible, l'événement peut être reporté (par exemple en raison du mauvais temps). L'accord à cet effet doit être à nouveau donné par le comité directeur du TC Schlossmatte. Il n'existe pas de droit fondamental à une date de report.
- Le matériel peut être entreposé dans la salle de réunion ou dans le local de matériel la veille/le lendemain de la location, après accord.
- En cas de non-respect de ces règles, les membres du comité directeur du TC Schlossmatte peuvent, après un seul avertissement, mettre fin immédiatement à la location du clubhouse. Dans ce cas, le montant de la location ne sera pas remboursé.
- Le règlement intérieur, le règlement de jeu et le règlement de la place doivent être respectés.
https://www.tcschlossmatte.ch/uploads/1/1/2/1/11210117/hausspielplatzordnungtcs_2022.pdf

Prestations :

Le clubhouse, les terrains et les environs doivent être laissés en bon état et balayés. Un nettoyage de 2,5 heures est inclus. Si le nettoyage nécessite plus de temps, il sera facturé séparément.

- Les locataires ont le droit d'utiliser le clubhouse + les installations - comme tous les membres du TC Schlossmatte - dans leur intégralité (cuisine, vaisselle, barbecue, terrasse, TV, installations sanitaires, bancs et tables de fête, etc.)
- S'il en a été convenu ainsi, les locataires peuvent jouer au tennis sur les courts du TC Schlossmatte pendant une durée déterminée. Si nécessaire, le TC Schlossmatte met à disposition des raquettes et des balles de tennis. Les chaussures de tennis sont obligatoires et le règlement intérieur, le règlement de jeu et le règlement des courts doivent être respectés.
- Si vous le souhaitez, un professeur de tennis peut être présent et donner des cours d'initiation sur un court (60 CHF de supplément sur le forfait de location par heure et par entraîneur).
- Autres prestations selon accord individuel.